

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 24300064300037	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT EPCI Nîmes Métropole
--	--

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE NIMES AGGLOMERATION

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : Eau (2)

ANNEE 2020

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	24
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	30
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	32
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	33
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	34
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	35
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	36
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	38
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	39
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	42
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	43
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	44
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) budgétaires .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	13 624 106,00	13 624 106,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		13 624 106,00	13 624 106,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	22 317 686,00	22 317 686,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		22 317 686,00	22 317 686,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	35 941 792,00	35 941 792,00
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	4 376 714,00	0,00	2 236 410,00	2 236 410,00	2 236 410,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 396 087,00	0,00	1 313 442,00	1 313 442,00	1 313 442,00
014	Atténuations de produits	129 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	6 512,00	6 512,00	6 512,00
Total des dépenses de gestion des services		5 901 801,00	0,00	3 556 364,00	3 556 364,00	3 556 364,00
66	Charges financières	1 256 000,00	0,00	1 190 446,00	1 190 446,00	1 190 446,00
67	Charges exceptionnelles	213 000,00	0,00	105 000,00	105 000,00	105 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		7 370 801,00	0,00	4 851 810,00	4 851 810,00	4 851 810,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	824 079,00		3 854 205,00	3 854 205,00	3 854 205,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	4 826 470,00		4 918 091,00	4 918 091,00	4 918 091,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		5 650 549,00		8 772 296,00	8 772 296,00	8 772 296,00
TOTAL		13 021 350,00	0,00	13 624 106,00	13 624 106,00	13 624 106,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	13 624 106,00
---	----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	10 249 000,00	0,00	12 255 000,00	12 255 000,00	12 255 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	14 400,00	0,00	105 000,00	105 000,00	105 000,00
75	Autres produits de gestion courante	134 850,00	0,00	142 800,00	142 800,00	142 800,00
Total des recettes de gestion des services		10 398 250,00	0,00	12 502 800,00	12 502 800,00	12 502 800,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	1 700 000,00	0,00	42 500,00	42 500,00	42 500,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		12 098 250,00	0,00	12 545 300,00	12 545 300,00	12 545 300,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	923 100,00		1 078 806,00	1 078 806,00	1 078 806,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		923 100,00		1 078 806,00	1 078 806,00	1 078 806,00
TOTAL		13 021 350,00	0,00	13 624 106,00	13 624 106,00	13 624 106,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	13 624 106,00
---	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	7 693 490,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	250 000,00	0,00	455 000,00	455 000,00	455 000,00
21	Immobilisations corporelles	152 500,00	0,00	82 000,00	82 000,00	82 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	10 800 000,00	0,00	11 236 880,00	11 236 880,00	11 236 880,00
	Total des opérations d'équipement	4 468 149,00	0,00	7 753 333,00	7 753 333,00	7 753 333,00
	Total des dépenses d'équipement	15 670 649,00	0,00	19 527 213,00	19 527 213,00	19 527 213,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 600 000,00	0,00	1 670 000,00	1 670 000,00	1 670 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	1 600 000,00	0,00	1 670 000,00	1 670 000,00	1 670 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	17 270 649,00	0,00	21 197 213,00	21 197 213,00	21 197 213,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	923 100,00		1 078 806,00	1 078 806,00	1 078 806,00
041	Opérations patrimoniales (4)	3 214 000,00		41 667,00	41 667,00	41 667,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	4 137 100,00		1 120 473,00	1 120 473,00	1 120 473,00
	TOTAL	21 407 749,00	0,00	22 317 686,00	22 317 686,00	22 317 686,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	22 317 686,00
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	1 900 000,00	0,00	1 100 000,00	1 100 000,00	1 100 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	7 429 200,00	0,00	12 403 723,00	12 403 723,00	12 403 723,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	9 329 200,00	0,00	13 503 723,00	13 503 723,00	13 503 723,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	3 214 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	3 214 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	12 543 200,00	0,00	13 503 723,00	13 503 723,00	13 503 723,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	824 079,00		3 854 205,00	3 854 205,00	3 854 205,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	4 826 470,00		4 918 091,00	4 918 091,00	4 918 091,00
041	Opérations patrimoniales (4)	3 214 000,00		41 667,00	41 667,00	41 667,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	8 864 549,00		8 813 963,00	8 813 963,00	8 813 963,00
	TOTAL	21 407 749,00	0,00	22 317 686,00	22 317 686,00	22 317 686,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	22 317 686,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	7 693 490,00
---	---------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	2 236 410,00		2 236 410,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 313 442,00		1 313 442,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	6 512,00		6 512,00
66	Charges financières	1 190 446,00	0,00	1 190 446,00
67	Charges exceptionnelles	105 000,00	0,00	105 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	4 918 091,00	4 918 091,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		3 854 205,00	3 854 205,00
Dépenses d'exploitation – Total		4 851 810,00	8 772 296,00	13 624 106,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	13 624 106,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	1 003 806,00	1 003 806,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 670 000,00	0,00	1 670 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	7 753 333,00		7 753 333,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	455 000,00	0,00	455 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	82 000,00	0,00	82 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	11 236 880,00	116 667,00	11 353 547,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		21 197 213,00	1 120 473,00	22 317 686,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	22 317 686,00
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	12 255 000,00		12 255 000,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		75 000,00	75 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	105 000,00		105 000,00
75	Autres produits de gestion courante	142 800,00		142 800,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	42 500,00	1 003 806,00	1 046 306,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		12 545 300,00	1 078 806,00	13 624 106,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	13 624 106,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	1 100 000,00	0,00	1 100 000,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	12 403 723,00	0,00	12 403 723,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	41 667,00	41 667,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		4 918 091,00	4 918 091,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		3 854 205,00	3 854 205,00
Recettes d'investissement – Total		13 503 723,00	8 813 963,00	22 317 686,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	22 317 686,00
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	4 376 714,00	2 236 410,00	2 236 410,00
604	Achats d'études, prestations de services	190 000,00	0,00	0,00
605	Achats d'eau	1 270 000,00	400 000,00	400 000,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	57 000,00	0,00	0,00
6062	Produits de traitement	5 000,00	0,00	0,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	2 000,00	6 667,00	6 667,00
6064	Fournitures administratives	2 500,00	2 500,00	2 500,00
611	Sous-traitance générale	120 000,00	12 500,00	12 500,00
6132	Locations immobilières	1 500,00	0,00	0,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	0,00	18 000,00	18 000,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	2 000,00	2 000,00	2 000,00
61551	Entretien matériel roulant	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6156	Maintenance	5 000,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	21 000,00	175 834,00	175 834,00
618	Divers	31 000,00	9 000,00	9 000,00
6226	Honoraires	46 100,00	64 783,00	64 783,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	3 000,00	2 000,00	2 000,00
6231	Annonces et insertions	6 000,00	2 400,00	2 400,00
6238	Divers	100 000,00	10 000,00	10 000,00
6251	Voyages et déplacements	2 500,00	2 788,00	2 788,00
6256	Missions	1 200,00	1 200,00	1 200,00
627	Services bancaires et assimilés	150,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	5 500,00	5 500,00
6287	Remboursements de frais	1 640 964,00	1 389 238,00	1 389 238,00
63512	Taxes foncières	126 000,00	130 000,00	130 000,00
63513	Autres impôts locaux	800,00	1 000,00	1 000,00
6356	Redevances occupat° domaine public	3 000,00	0,00	0,00
6371	Redevance versée aux agences de l'eau	739 000,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 396 087,00	1 313 442,00	1 313 442,00
6218	Autre personnel extérieur	170 000,00	1 500,00	1 500,00
6331	Versement de transport	10 754,00	12 203,00	12 203,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	2 988,00	3 390,00	3 390,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	5 378,00	6 103,00	6 103,00
6411	Salaires, appointements, commissions	724 240,00	757 495,00	757 495,00
6413	Primes et gratifications	172 468,00	181 050,00	181 050,00
6415	Supplément familial	2 500,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	102 776,00	122 489,00	122 489,00
6452	Cotisations aux mutuelles	2 769,00	5 144,00	5 144,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	170 888,00	183 225,00	183 225,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	3 726,00	5 093,00	5 093,00
6458	Cotizat° autres organismes sociaux	2 400,00	2 500,00	2 500,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	5 000,00	6 500,00	6 500,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 500,00	1 000,00	1 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	200,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	18 500,00	25 750,00	25 750,00
014	Atténuations de produits (7)	129 000,00	0,00	0,00
701249	Reversement redevance agence de l'eau	129 000,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	6 512,00	6 512,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	6 500,00	6 500,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	12,00	12,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		5 901 801,00	3 556 364,00	3 556 364,00
66	Charges financières (b) (8)	1 256 000,00	1 190 446,00	1 190 446,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	1 260 000,00	1 218 446,00	1 218 446,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-4 000,00	-33 000,00	-33 000,00
6688	Autre	0,00	5 000,00	5 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	213 000,00	105 000,00	105 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	3 000,00	5 000,00	5 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	210 000,00	100 000,00	100 000,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		7 370 801,00	4 851 810,00	4 851 810,00
023	Virement à la section d'investissement	824 079,00	3 854 205,00	3 854 205,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	4 826 470,00	4 918 091,00	4 918 091,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	4 826 470,00	4 918 091,00	4 918 091,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		5 650 549,00	8 772 296,00	8 772 296,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		5 650 549,00	8 772 296,00	8 772 296,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		13 021 350,00	13 624 106,00	13 624 106,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	13 624 106,00
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	33 000,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-33 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	10 249 000,00	12 255 000,00	12 255 000,00
70111	Ventes d'eau aux abonnés	10 000 000,00	12 125 000,00	12 125 000,00
701241	Redevance pollution d'origine domestique	129 000,00	0,00	0,00
7083	Locations diverses	120 000,00	130 000,00	130 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	14 400,00	105 000,00	105 000,00
748	Autres subventions d'exploitation	14 400,00	105 000,00	105 000,00
75	Autres produits de gestion courante	134 850,00	142 800,00	142 800,00
752	Revenus des immeubles	850,00	130 800,00	130 800,00
7588	Autres	134 000,00	12 000,00	12 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		10 398 250,00	12 502 800,00	12 502 800,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	1 700 000,00	42 500,00	42 500,00
778	Autres produits exceptionnels	1 700 000,00	42 500,00	42 500,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		12 098 250,00	12 545 300,00	12 545 300,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	923 100,00	1 078 806,00	1 078 806,00
722	Immobilisations corporelles	0,00	75 000,00	75 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	923 100,00	1 003 806,00	1 003 806,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		923 100,00	1 078 806,00	1 078 806,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		13 021 350,00	13 624 106,00	13 624 106,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	13 624 106,00
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	250 000,00	455 000,00	455 000,00
2031	Frais d'études	250 000,00	455 000,00	455 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	152 500,00	82 000,00	82 000,00
2111	Terrains nus	150 500,00	80 000,00	80 000,00
21355	Aménagement Bâtiments administratifs	2 000,00	2 000,00	2 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	10 800 000,00	11 236 880,00	11 236 880,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	10 750 000,00	11 195 213,00	11 195 213,00
238	Avances commandes immo. incorp.	50 000,00	41 667,00	41 667,00
7001	Opération d'équipement n° 7001 (5)	647 192,00	0,00	0,00
7002	Opération d'équipement n° 7002 (5)	3 500 000,00	4 200 000,00	4 200 000,00
7003	Opération d'équipement n° 7003 (5)	199 999,00	0,00	0,00
7005	Opération d'équipement n° 7005 (5)	120 958,00	1 083 333,00	1 083 333,00
7014	Opération d'équipement n° 7014 (5)	0,00	2 470 000,00	2 470 000,00
Total des dépenses d'équipement		15 670 649,00	19 527 213,00	19 527 213,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 600 000,00	1 670 000,00	1 670 000,00
1641	Emprunts en euros	1 549 000,00	1 626 000,00	1 626 000,00
1687	Autres dettes	51 000,00	44 000,00	44 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		1 600 000,00	1 670 000,00	1 670 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		17 270 649,00	21 197 213,00	21 197 213,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	923 100,00	1 078 806,00	1 078 806,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	923 100,00	1 003 806,00	1 003 806,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	278 300,00	343 829,00	343 829,00
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	19 750,00	19 726,00	19 726,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	36 300,00	36 249,00	36 249,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	26 230,00	26 226,00	26 226,00
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	1 700,00	1 700,00	1 700,00
13917	Sub. équipt cpte résult. Budget communaut	11 800,00	11 764,00	11 764,00
13918	Autres subventions d'équipement	549 020,00	549 009,00	549 009,00
	Charges transférées	0,00	75 000,00	75 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	75 000,00	75 000,00
041	Opérations patrimoniales (9)	3 214 000,00	41 667,00	41 667,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	41 667,00	41 667,00
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	3 214 000,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		4 137 100,00	1 120 473,00	1 120 473,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		21 407 749,00	22 317 686,00	22 317 686,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	22 317 686,00
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
- (6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.
- (8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	1 900 000,00	1 100 000,00	1 100 000,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	1 900 000,00	1 100 000,00	1 100 000,00
1314	Subv. équipt Communes	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	7 429 200,00	12 403 723,00	12 403 723,00
1641	Emprunts en euros	7 429 200,00	12 403 723,00	12 403 723,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		9 329 200,00	13 503 723,00	13 503 723,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	3 214 000,00	0,00	0,00
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	3 214 000,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		3 214 000,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		12 543 200,00	13 503 723,00	13 503 723,00
021	Virement de la section d'exploitation	824 079,00	3 854 205,00	3 854 205,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	4 826 470,00	4 918 091,00	4 918 091,00
28031	Frais d'études	16 500,00	16 474,00	16 474,00
28121	Aménagement Terrains nus	620,00	611,00	611,00
281351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	930,00	923,00	923,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	2 204 000,00	2 298 190,00	2 298 190,00
28154	Matériel industriel	130,00	125,00	125,00
281561	Service de distribution d'eau	12 500,00	12 492,00	12 492,00
281738	Autres constructions (mise à dispo)	67 100,00	67 043,00	67 043,00
281751	Installat° complexes spécialisées (mad)	16 190,00	16 171,00	16 171,00
2817531	Réseaux d'adduction d'eau (mad)	2 388 900,00	2 388 856,00	2 388 856,00
2817532	Réseaux d'assainissement (mad)	92 200,00	92 184,00	92 184,00
2817561	Service de distribution d'eau (mad)	19 950,00	19 720,00	19 720,00
281788	Autres immos corpo (mise à disposition)	900,00	870,00	870,00
28181	Installations générales, agencements	900,00	894,00	894,00
28182	Matériel de transport	5 650,00	3 538,00	3 538,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		5 650 549,00	8 772 296,00	8 772 296,00
041	Opérations patrimoniales (8)	3 214 000,00	41 667,00	41 667,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	3 214 000,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	41 667,00	41 667,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		8 864 549,00	8 813 963,00	8 813 963,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		21 407 749,00	22 317 686,00	22 317 686,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	22 317 686,00
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DE 042*.
- (7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 7001 (1)
LIBELLE : VEDELIN (AP)

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		2 314 293,48	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 314 293,48	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	2 208 006,68	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	106 286,80	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1314	Subv. équipt Communes	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 7002 (1)
LIBELLE : MARECHAL JUIN (AP)

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		6 031 028,18	a 0,00	4 200 000,00	b 4 200 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	3 282,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	3 282,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	523 215,71	0,00	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	523 215,71	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	5 504 530,47	0,00	4 200 000,00	4 200 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	5 445 838,47	0,00	4 200 000,00	4 200 000,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	58 692,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-4 200 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 7003 (1)
LIBELLE : LA BASTIDE GENERAC (AP)

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		1 725 706,88	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 725 706,88	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	1 692 110,92	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	33 595,96	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 7005 (1)
LIBELLE : RESERVOIR ST GENIES DE MALGOIRES (AP)

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		1 347 797,44	a 0,00	1 083 333,00	b 1 083 333,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 347 797,44	0,00	1 083 333,00	1 083 333,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	1 347 797,44	0,00	1 083 333,00	1 083 333,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-1 083 333,00
---	----------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 7014 (1)
LIBELLE : SMART CITY (AP)

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	2 470 000,00	b 2 470 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	2 470 000,00	2 470 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	2 470 000,00	2 470 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-2 470 000,00
---	----------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					58 509 716,45									
1641 Emprunts en euros (total)					53 509 716,45									
0 040 749U	CREDIT FONCIER DE FRANCE	27/04/2016	01/02/2017	01/08/2017	6 700 000,00	F	Taux fixe à 3.27 %	3,270	3,350	EUR	S	P	O	A-1
00003364356	CREDIT AGRICOLE	15/10/2019	31/10/2019	30/04/2020	2 623 486,00	F	Taux fixe à 0.95 %	0,950	0,950	EUR	S	P	O	A-1
019C75019PR	CREDIT AGRICOLE	11/01/2011	01/01/2017	17/01/2017	146 411,57	F	Taux fixe à 3.46 %	3,460	3,460	EUR	A	P	O	A-1
11045	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	08/07/2014	08/07/2014	01/03/2017	10 225 000,00	V	Livret A + 1	2,250	2,250	EUR	S	C	O	A-1
183521012PR	CREDIT AGRICOLE	01/01/2017	01/01/2017	30/12/2017	22 556,68	F	Taux fixe à 5.5 %	5,500	5,500	EUR	A	P	O	A-1
209799016PR	CREDIT AGRICOLE	01/01/2017	01/01/2017	28/02/2017	28 069,19	F	Taux fixe à 6.05 %	6,050	6,050	EUR	A	P	O	A-1
4209496	CAISSE D'EPARGNE	20/01/2014	01/01/2017	25/02/2017	364 523,11	F	Taux fixe à 4.7 %	4,700	4,780	EUR	T	P	O	A-1
5116710 - 44143	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	22/12/2015	22/12/2018	01/07/2019	2 548 300,00	V	(Livret A + 0.75)-Floor -0.75 sur Livret A	1,500	1,500	EUR	S	P	O	A-1
ARC22721	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2017	01/01/2017	25/07/2017	46 830,13	F	Taux fixe à 3.61 %	3,610	3,610	EUR	A	P	O	A-1
CP0594 eau/GCE/Assainissement	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	08/10/2019	01/09/2020	01/12/2020	2 000 000,00	V	(Moyenne Euribor 03 M + 0.69)-Floor -0.69 sur Moyenne Euribor 03 M	0,270	0,280	EUR	T	C	O	A-1
EAU CRCA20	CREDIT AGRICOLE	08/12/2010	21/12/2010	21/03/2011	4 000 000,00	F	Taux fixe à 3.23 %	3,230	3,230	EUR	A	P	O	A-1
EAU-AG06	Agence de l'eau	24/04/2003	24/04/2003	16/01/2006	226 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1

Nîmes Métropole - Eau - BP - 2020

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
EAU-CE25	CAISSE D'EPARGNE	25/09/2006	25/09/2006	25/09/2008	791 180,25	F	Taux fixe à 5.2 %	5,200	5,200	EUR	A	P	O	A-1
EAU-CE30	CAISSE D'EPARGNE	11/05/2005	01/01/2009	25/05/2009	59 080,22	F	Taux fixe à 3.99 %	3,990	3,990	EUR	A	P	O	A-1
EAU-CF-CE26 réam	CREDIT FONCIER DE FRANCE	20/06/2008	25/06/2008	25/06/2009	12 500 000,00	C	Taux fixe à 2.95 %	2,950	2,990	EUR	A	C	O	E-4
EAU-CF-CE27	CREDIT FONCIER DE FRANCE	20/06/2008	25/06/2009	25/06/2010	8 250 000,00	C	Taux fixe à 3.24 %	3,240	3,290	EUR	A	C	O	E-1
EAU-CRCA15	CREDIT AGRICOLE	30/03/2000	30/03/2000	30/06/2000	109 856,61	F	Taux fixe à 5 %	5,000	5,090	EUR	T	P	O	A-1
EAU-CRCA16	CREDIT AGRICOLE	22/10/2003	22/10/2003	20/12/2004	51 175,34	V	(Euribor 03 M-Floor -0.35 sur Euribor 03 M) + 0.35	2,500	2,530	EUR	T	P	O	A-1
EAU-CRCA17	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	27/12/2006	27/12/2006	02/01/2008	1 860 000,00	F	Taux fixe à 4.22 %	4,220	4,280	EUR	A	C	O	A-1
EAU-CRCA18	CREDIT AGRICOLE	18/04/2006	18/04/2006	13/06/2006	139 587,00	F	Taux fixe à 3.84 %	3,840	3,840	EUR	A	P	O	A-1
EAU-CRCA19	CREDIT AGRICOLE	18/08/2008	18/08/2008	18/08/2009	83 112,00	F	Taux fixe à 5.16 %	5,160	5,160	EUR	A	P	O	A-1
Eau-DEX02	SFIL CAFFIL	01/06/2005	01/06/2005	01/06/2006	115 267,67	F	Taux fixe à 6.1 %	6,100	6,100	EUR	A	P	O	A-1
Eau-DEX03	SFIL CAFFIL	01/09/2003	01/09/2003	01/09/2004	215 468,27	F	Taux fixe à 6.13 %	6,130	6,130	EUR	A	P	O	A-1
Eau-DEX09	DEXIA CL	31/07/2001	31/07/2001	01/08/2002	105 267,26	F	Taux fixe à 6.18 %	6,180	6,180	EUR	A	P	O	A-1
Eau-DEX10	SFIL CAFFIL	01/04/2004	01/04/2004	01/07/2004	298 545,15	F	Taux fixe à 5.61 %	5,610	5,730	EUR	T	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					5 000 000,00									
A171900N-Eur01M	CAISSE D EPARGNE	19/02/2019	19/02/2019	19/02/2021	5 000 000,00	V	(Euribor 01 M + 0.36)-Floor 0 sur Euribor 01 M	0,360	0,370	EUR	A	P	O	A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									

Nîmes Métropole - Eau - BP - 2020

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					440 000,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					440 000,00									
AG 08	Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse	17/12/2014	17/12/2014	16/03/2016	440 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
Total général					58 949 716,45									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		40 448 345,14					1 623 000,75	1 145 934,97	0,00	485 612,17
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		40 448 345,14					1 623 000,75	1 145 934,97	0,00	485 612,17
0 040 749U	N	0,00	A-1	6 356 187,84	27,08	F	Taux fixe à 3.27 %	3,350	145 523,39	210 118,35	0,00	85 748,58
00003364356	N	0,00	A-1	2 623 486,00	17,33	F	Taux fixe à 0.95 %	0,950	138 480,11	24 595,01	0,00	3 934,59
019C75019PR	N	0,00	A-1	122 780,78	11,04	F	Taux fixe à 3.46 %	3,460	8 427,85	4 248,22	0,00	3 769,77
11045	N	0,00	A-1	9 666 934,58	36,67	V	Livret A + 1	1,750	261 268,50	155 474,86	0,00	46 462,84
183521012PR	N	0,00	A-1	6 099,83	1,00	F	Taux fixe à 5.5 %	5,500	6 099,83	335,47	0,00	0,00
209799016PR	N	0,00	A-1	12 224,90	1,16	F	Taux fixe à 6.05 %	6,050	5 932,99	739,61	0,00	319,33
4209496	N	0,00	A-1	320 250,73	14,15	F	Taux fixe à 4.7 %	4,780	16 191,29	14 769,19	0,00	1 389,38
5116710 - 44143	N	0,00	A-1	2 524 908,50	39,00	V	(Livret A + 0.75)-Floor -0.75 sur Livret A	1,500	47 308,66	37 556,57	0,00	15 351,15
ARC22721	N	0,00	A-1	12 337,54	0,57	F	Taux fixe à 3.61 %	3,610	12 337,54	445,31	0,00	0,00
CP0594 eau/GCE/Assainissement	N	0,00	A-1	0,00	30,67	V	(Moyenne Euribor 03 M + 0.69)-Floor -0.69 sur Moyenne Euribor 03 M Taux fixe à 1.03 %	0,280	16 666,67	5 207,22	0,00	1 702,36
EAU CRCA20	N	0,00	A-1	2 449 946,04	10,22	F	Taux fixe à 3.23 %	3,230	189 034,91	79 133,26	0,00	56 596,26

Nîmes Métropole - Eau - BP - 2020

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
EAU-AG06	N	0,00	A-1	30 133,29	1,04	F	Taux fixe à 0 %	0,000	15 066,67	0,00	0,00	0,00
EAU-CE25	N	0,00	A-1	209 606,75	2,73	F	Taux fixe à 5.2 %	5,200	66 358,48	10 899,55	0,00	1 965,68
EAU-CE30	N	0,00	A-1	6 049,99	0,40	F	Taux fixe à 3.99 %	3,990	6 049,99	241,49	0,00	0,00
EAU-CF-CE26 réam	N	0,00	E-4	9 062 500,00	28,48	C	3.83-(5*Cap 6.25 sur Libor USD 12M(Postfixé))	3,890	312 500,00	352 878,65	0,00	175 940,62
EAU-CF-CE27	N	0,00	E-1	5 500 000,00	19,49	C	3.24-(5*Cap 5.25 sur Euribor 12 M(Postfixé))	3,290	275 000,00	181 170,00	0,00	88 877,25
EAU-CRCA15	N	0,00	A-1	2 153,37	0,25	F	Taux fixe à 5 %	5,090	2 153,37	26,92	0,00	0,00
EAU-CRCA16	N	0,00	A-1	24 973,96	11,97	V	(Euribor 03 M-Floor -0.35 sur Euribor 03 M) + 0.35	0,000	2 081,16	0,00	0,00	0,00
EAU-CRCA17	N	0,00	A-1	1 302 000,00	27,00	F	Taux fixe à 4.22 %	4,280	46 500,00	55 707,52	0,00	0,00
EAU-CRCA18	N	0,00	A-1	11 623,88	0,45	F	Taux fixe à 3.84 %	3,840	11 623,88	446,35	0,00	0,00
EAU-CRCA19	N	0,00	A-1	28 594,70	3,63	F	Taux fixe à 5.16 %	5,160	6 618,54	1 475,49	0,00	419,41
Eau-DEX02	N	0,00	A-1	9 812,70	0,42	F	Taux fixe à 6.1 %	6,100	9 812,70	598,57	0,00	0,00
Eau-DEX03	N	0,00	A-1	111 751,37	8,67	F	Taux fixe à 6.13 %	6,130	9 672,66	6 850,36	0,00	2 068,42
Eau-DEX09	N	0,00	A-1	47 301,21	6,58	F	Taux fixe à 6.18 %	6,180	5 604,38	2 923,21	0,00	1 066,53
Eau-DEX10	N	0,00	A-1	6 687,18	0,00	F	Taux fixe à 5.61 %	5,730	6 687,18	93,79	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
A171900N-Eur01M	N	0,00	A-1	0,00	1,13	V	(Euribor 01 M + 0.36)-Floor 0 sur Euribor 01 M	0,370	0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nîmes Métropole - Eau - BP - 2020

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		264 000,00					44 000,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		264 000,00					44 000,00	0,00	0,00	0,00
AG 08	N	0,00	A-1	264 000,00	5,21	F	Taux fixe à 0 %	0,000	44 000,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		40 712 345,14					1 667 000,75	1 145 934,97	0,00	485 612,17

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
EAU-CF-CE26 réam	CREDIT FONCIER DE FRANCE	12 500 000,00	9 062 500,00	4	40,00		Taux fixe à 2.95 %	Taux fixe à 3.83 %	4 461 837,00	3.83-(5°Cap 6.25 sur Libor USD 12M(Postfixé))	3,890	352 878,65	0,00	22,26
EAU-CF-CE27	CREDIT FONCIER DE FRANCE	8 250 000,00	5 500 000,00	1	30,00		Taux fixe à 3.24 %	Taux fixe à 3.24 %	1 723 825,19	3.24-(5°Cap 5.25 sur Euribor 12 M(Postfixé))	3,290	181 170,00	0,00	13,51
TOTAL (E)		20 750 000,00	14 562 500,00						6 185 662,19			534 048,65	0,00	35,77
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		20 750 000,00	14 562 500,00						6 185 662,19			534 048,65	0,00	35,77

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

- (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
- (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
- (8) Montant, index ou formule.
- (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.
- (10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
- (11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	25	0	0	0	0	
	% de l'encours	64,21	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	26 149 845,14	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	1	0	0	1	0	
	% de l'encours	13,51	0,00	0,00	22,26	0,00	
	Montant en euros	5 500 000,00	0,00	0,00	9 062 500,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Frais d'études non suivies de réalisations	5	12/11/2018
L	Frais de recherche et de développement	5	12/11/2018
L	Logiciels	2	12/11/2018
L	Autres agencements et aménagements de terrains	30	12/11/2018
L	Ouvrages génie civil durables et bâtiments durables (réservoirs d'eau, bassins stockages...)	100	12/11/2018
L	Bâtiments légers et abris	15	12/11/2018
L	Agencements et aménagements de bâtiments	20	12/11/2018
L	Véhicules légers	8	12/11/2018
L	Camions et véhicules industriels	8	12/11/2018
L	Matériel informatique	5	12/11/2018
L	Mobilier	15	12/11/2018
L	Vélos	5	12/11/2018
L	Outils	10	12/11/2018
L	Réseaux d'assainissement et d'eau potable	60	12/11/2018
L	Ouvrages génie civil lourds (captage, stations de potabilisa°, stations de traitem. des eaux usées...)	60	12/11/2018
L	Plantations	20	12/11/2018
L	Pompes, appareils électromécaniques, organes de régulation, armoires électriques, compteurs...	15	12/11/2018

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		560 000,00	560 000,00	0,00	560 000,00
Avenant Suez	0,00	28/05/2019	560 000,00	560 000,00	0,00	560 000,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		560 000,00	560 000,00	0,00	560 000,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		612 414,10	612 414,10	0,00	612 414,10
Provision pour créances douteuses	0,00	03/12/2019	612 414,10	612 414,10	0,00	612 414,10
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		612 414,10	612 414,10	0,00	612 414,10

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		2 673 806,00	I 2 673 806,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		1 670 000,00	1 670 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 626 000,00	1 626 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	44 000,00	44 000,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		1 003 806,00	1 003 806,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	1 003 806,00	1 003 806,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	2 673 806,00	0,00	0,00	2 673 806,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		8 772 296,00	III 8 772 296,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	0,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		8 772 296,00	8 772 296,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	16 474,00	16 474,00
28121	Aménagement Terrains nus	611,00	611,00
281351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	923,00	923,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	2 298 190,00	2 298 190,00
28154	Matériel industriel	125,00	125,00
281561	Service de distribution d'eau	12 492,00	12 492,00
281738	Autres constructions (mise à dispo)	67 043,00	67 043,00
281751	Installat° complexes spécialisées (mad)	16 171,00	16 171,00
2817531	Réseaux d'adduction d'eau (mad)	2 388 856,00	2 388 856,00
2817532	Réseaux d'assainissement (mad)	92 184,00	92 184,00
2817561	Service de distribution d'eau (mad)	19 720,00	19 720,00
281788	Autres immos corpo (mise à disposition)	870,00	870,00
28181	Installations générales, agencements	894,00	894,00
28182	Matériel de transport	3 538,00	3 538,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	3 854 205,00	3 854 205,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	8 772 296,00	0,00	0,00	0,00	8 772 296,00

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	2 673 806,00
Ressources propres disponibles	IV	8 772 296,00
Solde	V = IV – II (6)	6 098 490,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

- (5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.
- (6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
AP LA BASTIDE GENERAC (TTC)	1 863 922,00	0,00	1 863 922,00	1 793 229,63	30 048,10	0,00
AP MARECHAL JUN (TTC)	22 523 969,00	0,00	22 523 969,00	7 568 002,77	5 500 000,00	9 455 966,23
AP RESERVOIR ST GENIES DE MALGOIRES (TTC)	3 340 000,00	0,00	3 340 000,00	1 532 987,54	1 807 012,46	0,00
AP SMART CITY (PART BUDGET EAU)	0,00	9 800 000,00	9 800 000,00	0,00	2 470 000,00	7 330 000,00
AP VEDELIN (TTC)	3 012 533,00	0,00	3 012 533,00	2 862 533,61	149 999,39	0,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,24	0,00	0,24	0,24	0,00	0,24
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques	A	0,24	0,00	0,24	0,24	0,00	0,24
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		9,79	0,00	9,79	8,95	0,84	9,79
Adjoint administratif	C	3,82	0,00	3,82	2,98	0,84	3,82
Adjoint administratif principal 1er cl	C	3,13	0,00	3,13	3,13	0,00	3,13
Adjoint administratif principal 2eme cl	C	0,69	0,00	0,69	0,69	0,00	0,69
Attaché	A	1,15	0,00	1,15	1,15	0,00	1,15
Rédacteur	B	0,60	0,00	0,60	0,60	0,00	0,60
Rédacteur principal 2eme cl	B	0,40	0,00	0,40	0,40	0,00	0,40
FILIERE TECHNIQUE (c)		13,94	0,00	13,94	12,02	1,92	13,94
Aadjoint technique principal 2eme cl	C	0,58	0,00	0,58	0,58	0,00	0,58
Adjoint technique	C	0,55	0,00	0,55	0,55	0,00	0,55
Agent de maîtrise	C	0,50	0,00	0,50	0,50	0,00	0,50
Agent de maitrise principal	C	0,57	0,00	0,57	0,57	0,00	0,57
Ingénieur	A	2,39	0,00	2,39	0,97	1,42	2,39
Ingénieur en chef hcl	A	1,36	0,00	1,36	1,36	0,00	1,36
Ingénieur principal	A	2,17	0,00	2,17	2,17	0,00	2,17
Technicien	B	1,27	0,00	1,27	0,77	0,50	1,27
Technicien principal 1ere cl	B	3,70	0,00	3,70	3,70	0,00	3,70
Technicien principal 2eme cl	B	0,85	0,00	0,85	0,85	0,00	0,85
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		23,73	0,00	23,73	20,97	2,76	23,73

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint administratif	C	ADM	326	0,00	3-a°	CDD
Ingénieur	A	TECH	630	0,00	3-3-2°	CDI
Ingénieur	A	TECH	388	0,00	3-3-2°	CDD
Technicien	B	TECH	503	0,00	3-2	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
- Affermage (contrat Saint-Géniès)	SAUR	SAUR France	Société par Actions Simplifiées	1,00
- Affermage (DSP 2020)	Société des Eaux de la Métropole Nîmoise	Société des Eaux de la Métropole Nîmoise	Société Anonyme	1,00
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 104

Nombre de membres présents : 88

Nombre de suffrages exprimés : 102

VOTES :

Pour : 57

Contre : 44

Abstentions : 1

Date de convocation : 26/11/2019

Présenté par (1) M. GAILLARD, Vice-Président délégué aux finances,

A la salle du conseil communautaire le 02/12/2019

(1) M. GAILLARD, Vice-Président délégué aux finances,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire

A Nîmes, 3 rue du Colisée, le 02/12/2019

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1) M. GAILLARD, Vice-Président délégué aux finances, compte tenu de la transmission en préfecture, le 09/12/2019, et de la publication le 09/12/2019

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : l'assemblée.